

# Sauver l'agriculture et la paysannerie:

création de l'Union suisse des paysans (1897)

et

tarif douanier général de 1902

**Sara Schaub**  
**Jörg Ruckstuhl**

# Plan

<b>1. Introduction</b>	
1.1. état général de la paysannerie suisse.....	3
1.2. crise agraire :	
- changements économiques.....	3
- changements sociaux.....	4
1.3. politique agraire de l'Etat: arrêté fédérale de 1884.....	5
<b>2. L'Union Suisse des Paysans</b>	
2.1. Situation organisationnelle de l'agriculture avant la création de l'USP	
- associations.....	6
- groupes d'intérêts.....	6
2.1. l'USP	
- création.....	6
- objectifs.....	7
- structure.....	8
2.2. Ernst Laur, figure centrale de l'USP.....	8
2.3. choix d'une politique douanière protectionniste.....	10
<b>3. Tarif douanier général de 1902</b>	
3.1. Pourquoi un nouveau tarif ?.....	11
3.2. élaboration du tarif et revendications de l'USP.....	12
3.3. référendum de 1903 et rupture de la paysannerie avec le mouvement ouvrier.....	14
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>16</b>
<b>5. Bibliographie.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Annexes</b>	
6.1. propagande de l'USP.....	19
6.2. revendications de l'USP et tarifs douaniers de 1902 sur les positions agricoles.....	20
6.3. résultats de la votation du 15 mars 1903.....	21

# 1. INTRODUCTION

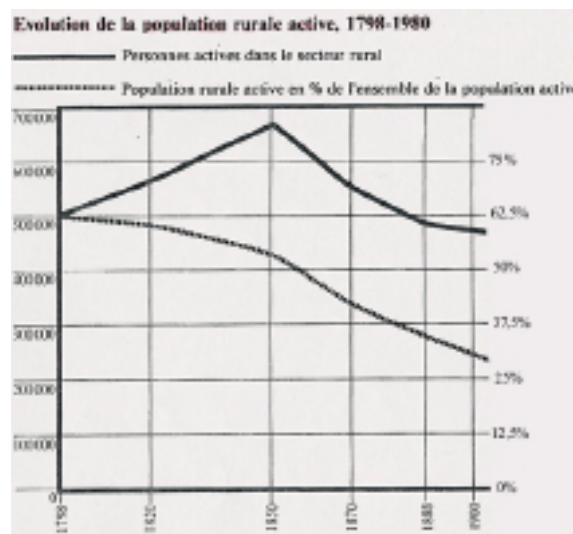
## 1.1. Etat général de la paysannerie suisse

Dès les années 1870, la Suisse se voit ébranlée par une grave crise agraire qui touche toute l'Europe. Loin de se stabiliser, celle-ci s'aggrave à la fin des années 1880 et remet profondément en question la paysannerie suisse en provoquant de nombreux changements économiques et sociaux.

Après avoir expliqué les causes et les conséquences de cette crise, nous analyserons les mesures mises en œuvre par l'agriculture et par l'Etat pour y faire face. Enfin, nous étudierons les divers jeux politiques qui se mirent en place suite à ces mesures et qui jouèrent un rôle de grande importance lors de l'élaboration du tarif douanier de 1902.

En premier lieu, afin de mieux comprendre le contexte général, il nous paraît important d'exposer quelques caractéristiques propres à l'agriculture suisse de cette période.

Le graphique ci-dessous donne une vision claire de l'évolution de la paysannerie. Il est intéressant de constater que le nombre de personnes actives dans le secteur rural augmente jusqu'aux années 1850, même si, par rapport à l'ensemble de la population active, la population rurale diminue. Ainsi, au seuil de la révolution industrielle, elle représente 54% de la population active en Suisse (env. 650'000 personnes). Avec la montée du secteur tertiaire, ce nombre commence à diminuer et, en 1870, le pourcentage est passé sous la barre des 50%, représentant environ 42% de la population active. En 1900, il reste 464'524 personnes actives dans le secteur primaire (30% de la population active) et en 1910 ce pourcentage ne s'élève plus qu'à 25% avec 457'707 personnes.<sup>1</sup>



Contrairement à l'étranger, les parcelles de terre sont restreintes, principalement en raison du relief peu avantageux du pays et, dans sa très grande majorité, la paysannerie suisse est formée de petites à moyennes exploitations familiales. Ce sont elles qui vont être les premières touchées par la crise.

## 1.2. crise agraire

*changements économiques:*

La baisse des coûts de transports, favorisée par l'extension du réseau de chemins de fer et le développement de la navigation trans-océanique, permet aux marchés étrangers (particulièrement Russie et USA) d'exporter de grandes quantités de céréales à moindre prix, ce qui provoque l'écroulement du prix du blé en Europe. Cette nouvelle concurrence s'avère problématique aux paysans suisses pour qui les frais de production restent élevés, en raison de la dureté du climat et du

<sup>1</sup> Bergier chiffres p.101, graphique p.102

relief peu avantageux du pays. De plus, ils ne peuvent désormais plus se permettre d'augmenter les prix suite à de mauvaises récoltes. L'agriculture suisse se voit donc contrainte à de profonds changements structurels : elle délaisse progressivement la culture céréalière qui n'est plus rentable pour développer l'élevage de bétail et se concentrer sur la recherche de nouveaux débouchés pour les produits laitiers, l'exportation des fromages et la consommation intérieure. Or, l'exportation se révèle de plus en plus difficile, car, dès les années 70, la majorité des pays européens adopte une politique douanière protectionniste pour faire face à la crise.

L'élevage de bétail, auparavant concentré dans les régions de montagnes, fait donc son apparition en plaine. Ainsi, les surfaces céréalières suisses qui, en 1850 représentent 300'000 ha, sont réduites d'un tiers à la fin des années 80.<sup>2</sup>

Les paysans suisses doivent aussi faire face à un gros problème d'endettement. Si ce phénomène apparaît dès le Moyen Age, il s'aggrave au XIXe siècle. Un grand nombre de familles aristocrates vendent leurs terres au début du siècle. Cela permet ainsi l'accession à la propriété pour un grand nombre de paysans, mais au prix d'un important endettement rural. Cette situation place les paysans dans une situation précaire car le risque d'un événement imprévu (perte de bétail, gel ou mauvaise récolte) les menace de ne pouvoir rembourser leurs dettes et de devoir déclarer faillite. Vers la fin du siècle, la majorité des paysans se voit contrainte de recourir à l'emprunt, que ce soit pour rentabiliser leur frais de productions qui, en raison de la chute des prix, ne sont plus couverts, ou pour s'adapter aux progrès techniques.

Au niveau des paysans eux-même, certains facteurs ont une influence sur l'évolution lente des structures. La plupart des paysans ne fréquentent pas les écoles d'agriculture, qui pourtant se développent de plus en plus, et se méfient des progrès techniques, handicapant de cette manière leur propre production. Ce sont des paysans qui, pris dans un système d'habitudes, préfèrent continuer de travailler comme leurs pères l'ont toujours fait et qui ne voient pas l'utilité d'une formation.<sup>3</sup> Ainsi, la mécanisation de l'agriculture se fait très lentement. Les premières machines nécessitent d'être tirées par des chevaux, alors qu'au tournant du siècle seul un quart des paysans en possèdent<sup>4</sup>. Quand aux appareils à moteurs, ils ne sont utilisés, en 1905, que sur 5'000 exploitations.<sup>5</sup> Le tracteur, quant à lui, ne fera son apparition dans les champs qu'après 1920. Cependant, il faut aussi reconnaître que seuls les agriculteurs les plus aisés peuvent se permettre d'acquérir le matériel adapté et que la majorité des paysans, à moins de contracter des emprunts, n'a pas les moyens financiers de se moderniser.

#### *changements sociaux:*

La crise qui provoque la faillite de milliers de paysans ne touche pas toutes les régions de la même manière. Elle se révèle fatale pour les régions où l'on cultive du blé. Le canton de Zurich se voit par exemple fortement touché et la crise agraire y est encore renforcée par le recul du travail à domicile<sup>6</sup>.

Des milliers de paysans sont alors forcés de quitter leurs fermes pour aller chercher du travail ailleurs<sup>7</sup>. Les années 1880 voient un grand mouvement d'émigration vers les pays d'outre mer. Plus de 50'000 personnes quittent le pays dans cette période et le 4/5 de ces émigrants suisses s'installent aux Etats-Unis<sup>8</sup>.

---

<sup>2</sup> Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses p. 644

<sup>3</sup> Moser p. 16

<sup>4</sup> Ibid

<sup>5</sup> Bergier p. 98

<sup>6</sup> Brugger, Die schweizerische Landwirtschaft 1850-1914, p. 282  
(statistique des faillites de paysans zurichois pour la période 1875-1891)

<sup>7</sup> Moser p. 15

<sup>8</sup> Ruffieux p. 674

L'émigration et l'exode vers les villes provoquent alors une baisse de la main d'oeuvre en campagne. Il en résulte une augmentation du prix des ouvriers agricoles. Les paysans les plus aisés essaient de compenser ce fait avec l'achat de machines.

Pour ce qui concerne l'exode rural, on peut ajouter que beaucoup de gens, dont notamment les garçons de ferme, quittent aussi la campagne avec l'espoir de trouver une vie meilleure en ville et peut-être même de parvenir à une ascension sociale.

Une autre conséquence de la crise est le fait que beaucoup de paysans endettés sont forcés, pour gagner plus d'argent, d'aller travailler temporairement pour des paysans voisins ou dans l'industrie. Ainsi, en 1900, 16% des paysans ont un travail accessoire<sup>9</sup>. Ceci implique que les femmes et les enfants doivent accomplir plus de tâches à la ferme.

La mauvaise conjoncture de l'agriculture n'atteint son point le plus bas qu'au tournant du siècle. Les autres secteurs, par contre, se remettent plus vite de la crise. Cela provoque un certain mécontentement, un sentiment d'avoir été oublié et instaure chez les paysans une profonde remise en question sur la valeur de leur travail<sup>10</sup>. L'USP, comme on le verra, tiendra compte de ces ressentiments dans son idéologie.

### **1.3. politique agraire de l'Etat: résolution fédérale de 1884**

Dans la période de 1851 à 1884, l'agriculture dépend premièrement du ressort des cantons. L'Etat fait occasionnellement parvenir certaines sommes à l'agriculture, mais cela sans encadrement ou réglementation juridique. Durant cette période, elle soutient par exemple la participation de l'agriculture suisse à des expositions internationales ou nationales, elle subventionne dès 1868 un programme visant l'augmentation de l'élevage des chevaux (programme qui répond plutôt à des besoins militaires qu'agricoles) ou, à la fin des années 1870, elle soutient financièrement le combat contre la phylloxéra.

Face à la crise agraire, la paysannerie, non seulement en Suisse, mais aussi dans toute l'Europe, sollicite une aide plus vigoureuse de l'Etat. Elle revendique des subventions ou une protection douanière. En Suisse, l'aide à la paysannerie va s'effectuer d'abord par des subventions.

Entre 1882 et 1884 a lieu l'élaboration d'un nouveau tarif douanier qui représente un premier pas vers une politique de combat. Or, pour ne pas contredire les milieux libre-échangistes, les positions agricoles n'aboutissent pas à une augmentation des tarifs. Il faut cependant accorder une partie de l'augmentation des revenus douaniers à une politique de subventions en faveur de l'agriculture afin d'éviter le lancement d'un référendum par les élites agricoles<sup>11</sup>. Ce n'est qu'à partir de l'arrêté fédéral concernant le développement de l'agriculture de 1884 que l'on peut parler d'une véritable politique agraire de l'Etat. Cet arrêté détermine un élargissement des domaines qui reçoivent des subventions. Entre autres, une aide financière est accordée aux cantons qui ont ou vont créer des écoles agricoles; des subventions parviennent à la recherche dans le domaine de l'agriculture et pour l'amélioration du sol; le département de l'agriculture de l'EPFZ est élargi; des sommes sont versées aux concours de bétail cantonaux avec l'objectif d'augmenter l'élevage; des associations agricoles reçoivent un soutien financier<sup>12</sup>. La résolution de 1884 est transformée en 1893 en loi fédérale, sa forme, par contre, ne change guère. Une fois introduites, les subventions augmentent vite. En effet, depuis le début des années 1880 jusqu'à la fin du siècle, elles augmentent d'un facteur dix.

Pourtant, la condition que les subventions soient seulement attribuées si, premièrement, le canton ou la commune participe également de moitié aux frais et si, deuxièmement, le bénéficiaire dispose de capital propre, provoque le fait que la distribution favorise des paysans aisés dans des régions aisées. D'une manière générale, on peut dire que, bien qu'ayant quelques effets positifs pour le secteur primaire, par exemple en ce qui concerne la formation, la politique de subvention de l'Etat profite surtout aux grands paysans et ne touche que de manière insignifiante la grande masse des

<sup>9</sup> Baumann p. 45

<sup>10</sup> Gruner p. 1392

<sup>11</sup> Humair p. 32

<sup>12</sup> Neuhaus p. 25 pour les subventions mentionnées (et pour les informations et chiffres sur cette partie 1.3. en général)

petits et moyens paysans<sup>13</sup>. Par conséquent, ces mesures ne suffisent pas pour sortir la paysannerie de la crise.

## 2. L'UNION SUISSE DES PAYSANS

### 2.1. Situation organisationnelle de l'agriculture avant l'USP

#### Les associations

Malgré les subventions de l'Etat, l'agriculture ne parvient pas à se relever. Cela provoque un fort mouvement d'organisation. La disposition agraire de la Suisse, formée principalement de petites et moyennes exploitations, favorise le développement de nombreuses coopératives agricoles et associations régionales qui cherchent à défendre plus activement les intérêts de la paysannerie. Ces associations cherchent à protester contre un développement économique et social qui place les paysans dans une situation d'infériorité. Ainsi, ce n'est pas étonnant que la première union paysanne d'envergure se développe sur le sol fortement industrialisé du canton de Zurich dès 1891. La plupart de ces associations n'ont pas d'activité politique. Cependant, au cours des années 90 se créent dans certains cantons (AR, BL, BE, LU, SG, TH, ZH) des mouvements plus politisés qui développent parfois un lien avec le mouvement ouvrier. Ils tentent d'attaquer le milieu des banques en exigeant une diminution des taux d'intérêt et une réforme du crédit hypothécaire.<sup>14</sup> Cependant, ces mouvements ont peu de succès et ne parviennent pas à améliorer la situation de la paysannerie, leurs principaux handicaps étant le manque de contact avec les autorités fédérales, la passivité des paysans lorsqu'il s'agit de s'engager concrètement, mais surtout les divisions entre les associations paysannes qui parfois relèvent même de la rivalité.<sup>15</sup>

#### Les groupes d'intérêts

En effet, chaque association défend des intérêts propres. Les éleveurs ne demandent pas les mêmes protections que les producteurs de céréales, encore moins que les viticulteurs. Ainsi, les producteurs de céréales qui revendiquent des protections élevées s'attirent la colère des éleveurs de bétail qui ne veulent pas d'un renchérissement du blé. Et vice versa. Il y a donc un profond clivage entre les revendications des paysans de montagnes, les paysans de plaines et les diverses activités de productions, clivage que les différentes langues viennent encore approfondir.

De plus, les besoins des petits et moyens exploitants ne sont pas les mêmes que ceux de l'élite agricole, en général moins affectée par le problème de l'endettement, qui cherche à se développer. Cette élite regroupe les paysans les plus aisés et les grands propriétaires terriens, souvent diplômés de l'EPFZ, des dirigeants de sociétés agricoles, des agronomes, des enseignants des écoles d'agriculture, des vétérinaires. Les registres des associations agricoles de Bâle-campagne (1898) et d'Argovie (1904) montrent que presque le quart de leur membres ne sont pas directement des agriculteurs.<sup>16</sup>

### 2.2. L'USP

#### Création

Voyant le peu de résultats des associations, les paysans prennent conscience de la nécessité de dépasser leurs conflits d'intérêts afin de s'unir et de lutter ensemble. Cependant, devant l'impossibilité apparente des diverses organisations à s'entendre, ils demandent l'aide de la Confédération.

---

<sup>13</sup> Baumann p. 53

<sup>14</sup> Guex p. 36

<sup>15</sup> Widmer p. 425

<sup>16</sup> Bauman p. 127

Dès le début des années 1890, l'élite paysanne réclame des subventions pour la création d'un secrétariat suisse des paysans. Mais, pour des considérations financières, sa demande est rejetée. En 1896, le conseiller national zurichois Kern renouvelle l'initiative et rassemble à Berne les parlementaires et les représentants des organisations agricoles. L'assemblée se prononce pour la création d'une organisation faîtière regroupant toutes les associations agricoles du pays et d'un secrétariat des paysans. Sous la présidence du conseiller national radical-démocrate Johann Jenny, l'Union Suisse des Paysans est officiellement créée le 7 juin 1897.<sup>17</sup> Représentant l'organe suprême de l'agriculture suisse, elle influencera tout au long du vingtième siècle le développement économique, social, politique et idéologique des paysans suisses. En effet, bien plus qu'une simple union économique, l'USP incarne et organise dès ses débuts un véritable mouvement social.<sup>18</sup>

L'Etat joue un rôle décisif dans le développement de l'USP en soutenant financièrement le projet. Cette aide lui permet de garder un certain contrôle sur la population paysanne qui, bien qu'en diminuant, représente toujours une part importante de la population active (30%). Cela lui permet aussi de veiller à la stabilité du pays en limitant les risques de mouvements de protestations des paysans et de grèves. Pour que ce contrôle soit fiable, l'Etat exige donc en contrepartie de son aide que toutes les associations agricoles soient représentées au sein de l'USP. Cela pose quelques problèmes au début, notamment de la Romandie qui, organisée en « Fédération des sociétés d'agricultures de la Suisse romande », refuse de s'intégrer à la nouvelle union à moins que ne lui soit accordé plus de poids à la direction de l'USP. Finalement, grâce aux pressions de la Confédération qui menace de ne pas accorder les subventions promises, l'USP accepte de prendre en compte ses revendications.<sup>19</sup>

### Objectifs

De son côté, en rassemblant toutes les associations agricoles, l'USP cherche à atteindre une certaine unité et un poids qui lui permettront de défendre au mieux la paysannerie suisse, en participant aux décisions de politique économique des autorités fédérales, et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs. Ainsi, elle s'efforce d'harmoniser les conflits d'intérêts en proposant des projets de nouvelles lois et en demandant plus de protections pour la production indigène afin de créer les conditions-cadres les plus avantageuses possibles pour les paysans. Elle a aussi un rôle de représentation et d'information auprès des autorités, des partis politiques, de la presse et de l'opinion publique. Très vite, elle devient l'une des associations les plus actives de Suisse. Dans les dix premières années de son existence, par exemple, elle adresse plus de septante pétitions et requêtes au conseil fédéral.<sup>20</sup>

Cependant, en donnant l'impulsion à la création d'une union regroupant tous les paysans suisses et en en dominant dès le début son orientation, l'élite paysanne poursuit deux buts principaux: les milieux agricoles n'ayant exercé qu'une influence minimale sur le tarif douanier de 1891, elle désire en premier lieu assurer à l'agriculture un poids politique qui lui permettra, cette fois-ci, de participer à l'élaboration du nouveau tarif et de revendiquer un protectionnisme renforcé. En deuxième lieu, elle cherche à empêcher un rapprochement de la paysannerie vers les mouvements ouvriers avec lesquels, comme nous l'avons déjà dit plus haut, certaines associations agricoles avaient commencé à créer des liens. En effet, les élites considèrent que ces mouvements ne disposent pas assez de pouvoir d'action et de poids. Ainsi, il est clair, dès le début, que, tout en agissant au nom de la classe paysanne, l'élite dirigeante de l'USP cherche avant tout à assurer la défense de ses propres intérêts.<sup>21</sup>

---

<sup>17</sup> Moser p. 36

<sup>18</sup> Baumann p. 18

<sup>19</sup> Moser p. 37

<sup>20</sup> Baumann p. 220

<sup>21</sup> Guex p. 36

## Structure

A la direction de l'USP se trouvent un comité directeur et le secrétariat des paysans.

Le *comité directeur* est composé de neuf délégués et d'un directeur. L'élection de ces délégués prend en compte le poids de leurs associations et des régions linguistiques. Ainsi, les cantons où les paysans sont les mieux organisés, BE et ZH, exercent un poids dominant alors que le Tessin et les cantons de montagnes (GR et VS), particulièrement mal représentés, n'ont qu'une influence minime.<sup>22</sup>

Dès juillet 1898, l'USP institue un organisme scientifique central subventionné par la Confédération : le *secrétariat des paysans*. Sa tâche est d'étudier la situation de l'agriculture indigène, rechercher les moyens de l'améliorer, réunir à cet effet la documentation nécessaire, publier les résultats de ses travaux et élaborer des requêtes destinées aux autorités afin de développer et favoriser l'agriculture. L'USP accorde beaucoup de liberté au secrétariat dans son travail et lui permet même d'avoir un contact direct avec les autorités.<sup>23</sup> Les comptes de l'USP sont rigoureusement séparés de ceux du secrétariat mais les deux institutions se trouvent étroitement rattachées, non seulement du fait que le secrétariat gère les affaires courantes de l'USP mais surtout que, dès sa création, les fonctions de secrétaire agricole et de directeur de l'USP sont assumées par la même personne : Ernst Laur.

La structure de l'USP laisse au comité directeur et au secrétariat une grande capacité d'action, ce qui lui donne le pouvoir de parler au nom de tous les paysans. Ainsi, la majorité des petits-moyens agriculteurs de la paysannerie suisse n'a que très peu de poids dans les décisions prises par l'élite dirigeante. D'ailleurs, les petites fermes sont quasiment exclues de la politique du secrétariat.

Malgré cela, la direction de l'USP et le secrétariat parviennent très rapidement à organiser et à encadrer une part importante du monde agricole. Afin de gagner la confiance de la base et de limiter les risques de divisions et de soulèvements de la petite paysannerie, le secrétariat met sur pied, en 1902, un réseau d'*hommes de confiance* couvrant presque la totalité des communes suisses. Nommés directement par Laur, ils servent de lien entre le secrétariat et les paysans en menant auprès d'eux un travail de propagande et en faisant des enquêtes et des estimations en vue de votations futures. Grâce à eux, le secrétariat parvient à exercer une puissante emprise sur la masse des paysans, ce qui lui permet de présenter vers l'extérieur un front uni qui représente une capacité de mobilisation redoutable.<sup>24</sup>

De plus, dès 1901, la direction dispose de son propre journal mensuel publié à 62'000 exemplaires, en allemand et en français.<sup>25</sup> En 1914, la publication, avec 100'000 tirages, atteint directement une exploitation agricole sur deux et permet ainsi au secrétariat de diffuser efficacement sa politique.<sup>26</sup>

### **2.3. Ernst Laur, figure centrale de l'USP**

L'élection d'Ernst Laur aux postes de directeur de l'USP et secrétaire fut décisive pour le développement et l'influence de l'USP. Figure centrale de l'union, il joua un rôle majeur dans l'orientation économique et politique de l'USP ainsi que dans la diffusion d'une nouvelle idéologie paysanne.

Ernst Laur naît à Bâle le 27 mars 1871 dans une famille bourgeoise. Son père est directeur d'un hôpital, son grand-père professeur de chant. Il n'a donc à la base pas de lien avec la paysannerie.

---

<sup>22</sup> Baumann p. 126

<sup>23</sup> Baumann p. 132

<sup>24</sup> Baumann p. 123

<sup>25</sup> Ibid

<sup>26</sup> Guex p. 37



Cependant, un séjour de six mois dans une ferme romande lui fait découvrir le monde agricole. Après un apprentissage d'agriculteur, il étudie à l'EPFZ entre 1890 et 1893 d'où il sort diplômé ingénieur agronome. A l'âge de 23 ans, il devient le gérant d'un grand domaine. Dès lors, il se fait connaître dans les milieux agricoles en écrivant plusieurs articles dans le journal des associations paysannes (« Grünen ») et en donnant des conférences. En 1898, alors qu'il n'est âgé que de 27 ans, il est élu secrétaire des paysans et directeur de l'USP par le comité directeur et restera à la tête de l'union pendant 41 ans, jusqu'en 1939. Parallèlement à ces fonctions, il enseigne l'agronomie à l'EPFZ dès 1908.<sup>27</sup>

Son rôle central au sein de la direction de l'USP, ses connaissances scientifiques, son énorme investissement dans le travail, ses talents de meneur et d'orateur lui permettent de dominer l'USP voir même d'y occuper une place que certains qualifient de dictatoriale.<sup>28</sup>

D'ailleurs, ses nombreuses publications le font connaître internationalement dans la sphère des économistes agraires et renforcent son autorité au sein de l'USP.

Laur prône une double stratégie d'action de l'USP: sur le plan politique, elle devrait tendre au conservatisme, comme nous le verrons plus loin, tandis que sur le plan économique, il cherche à encourager le progrès et la modernité.<sup>29</sup>

Ainsi, il fait ouvrir des *stations de recherche* pour la culture des plantes, l'élevage, le développement des engrais et encourage fortement l'*intégration des machines agricoles* dans le monde paysan traditionnel.

Son aide la plus efficace à l'agriculture est sans doute l'introduction de la *comptabilité* : persuadé que les paysans ne peuvent défendre leur position dans la société moderne industrielle s'ils continuent de travailler comme l'ont fait leurs pères, il entreprend de changer la mentalité des paysans en matière de comportement face à l'économie. Laur met donc au point un système de comptabilité simplifiée qu'il enseigne dès 1899 aux paysans volontaires afin de les aider à gérer leur domaine de manière plus efficace. Par la suite, il se déplace lui-même chez les agriculteurs afin de contrôler la comptabilité de leurs exploitations, ce qui lui permet de connaître à fond la réalité paysanne. Les cours et conférences pour transmettre cette comptabilité deviennent très vite l'engagement le plus important du secrétariat, et, en s'adressant ainsi directement aux paysans, Laur devient le représentant de l'USP le plus connu au sein du monde agricole.<sup>30</sup>

C'est aussi sous l'impulsion de Laur que le secrétariat des paysans développe une intense *activité statistique*. Celle-ci a pour but de chiffrer les faiblesses de l'agriculture afin de pousser l'Etat à prendre des mesures de protection et de l'aider au processus de modernisation. Cependant, les premières statistiques du secrétariat ne sont pas vraiment représentatives puisque elles ne prennent pas en compte les exploitations de moins de 3 ha qui représentent tout de même le 40% de toutes les exploitations agricoles. Ce fait démontre la capacité de manipulation dont dispose Laur.<sup>31</sup> A noter qu'à l'époque, déjà, quelques voix s'élevèrent pour critiquer ces procédés et l'influence de Laur mais que celles-ci n'eurent que peu de répondant. Le travail de Laur eut donc une réelle influence sur de nombreuses questions de politique économique.

Pourtant, plus qu'un redressement économique de la paysannerie, c'est bien une reformulation de la position sociale des paysans dans la société industrielle et son affirmation en tant que classe paysanne que Laur cherche à atteindre. Dans ce but, il met en place un mythe d'une Suisse paysanne et répand l'idée qu'une nation sans agriculteurs court à sa perte : « *Pour nous, un peuple privé de classe paysanne ne peut échapper à la décadence physique, intellectuelle et morale qui le guette ; il est condamné à voir se dessécher le terrain profond dans lequel plongent les racines de*

---

<sup>27</sup> Moser p. 39 petite biographie de Laur

<sup>28</sup> Baumann p. 133

<sup>29</sup> Moser p. 44

<sup>30</sup> Baumann p. 133

<sup>31</sup> Gruner p. 1398-1400; Baumann p. 135

*sa vie spirituelle.* »<sup>32</sup> De cette manière, il veut faire prendre conscience aux paysans que leur travail est le fondement de la nation, dont le maintien ne dépend que de la survie de la paysannerie. En effet, les paysans, selon lui, seraient les garants de la paix, de l'indépendance et des coutumes, un rempart contre l'internationalisme et l'envahissement étranger, enfin, la force physique et morale du peuple.<sup>33</sup> Cette idéologie a pour but de redonner aux paysans une identité et une estime de leur travail en idéalisant la vie à la campagne, afin de freiner l'exode rural. Elle cherche aussi à gagner le grand public à la cause paysanne en présentant la paysannerie comme un élément de stabilité dans une société en perpétuelle mutation. Laur utilisera ce discours irrationnel avec beaucoup d'habileté pour mobiliser tous les paysans en tant que seule et même classe et comme instrument de lutte politique.<sup>34</sup>

Cependant, Laur n'est pas simplement le représentant et le porte-parole des paysans. Il est en premier lieu l'exposant d'une élite agraire à laquelle lui-même appartient et dont il influencera la jeunesse pendant des années avec son travail de professeur à l'EPFZ (1908-1937). C'est vers cette élite que sa politique d'action va principalement s'orienter.<sup>35</sup>

#### **2.4. Choix d'une politique douanière protectionniste**

Au niveau de sa politique d'action de sauvegarde de l'agriculture, l'USP dispose de deux options principales. Elle peut choisir de s'attaquer au problème de l'endettement ou de mener une politique des prix.

Bien que considéré comme l'un des problèmes majeurs de la paysannerie suisse, la direction de l'USP décide de laisser de côté la problématique de l'endettement, c'est à dire, renonce à faire pression sur les banques, en revendiquant des crédits plus faciles, ou même à convaincre l'Etat de racheter une partie des dettes de la paysannerie. En luttant contre l'endettement, l'USP devrait mener une politique contre les banques et s'attaquer à un groupe puissant. En effet, les banques n'ont pas d'intérêts à alléger les dettes des paysans car elles sont une source importante de gains et, face à une action paysanne, elles risqueraient au contraire de durcir leurs conditions. De plus, les grands propriétaires sont souvent eux-même les créanciers des petits-moyens paysans et ne sont pas prêt à renoncer à cette source de profit.

L'USP choisit donc de lutter pour une politique des prix en défendant un protectionnisme élevé sur les douanes, ce qui a pour conséquence d'augmenter le prix des marchandises. Cette politique provoque un conflit entre la paysannerie et le mouvement ouvrier qui, finalement, tend à rapprocher l'USP du bloc bourgeois, principalement représenté par l'USCI. Ce rapprochement convient à l'élite agricole qui, idéologico-politiquement, se range plutôt du côté de la droite et ne recherche pas du tout une union avec les socialistes. Ceux-ci, en effet, mal organisés et peu puissants, ne paraissent pas être un éventuel allié de poids. Le bloc bourgeois trouve un intérêt dans une alliance avec la paysannerie : résolument anti-socialistes, le fait d'intégrer l'USP à leur groupe permet aux bourgeois de constituer un fort potentiel de mobilisation qui lui garantit une majorité face à la gauche, lors de référendums, par exemple. L'USP se révèle donc un partenaire idéal pour la bourgeoisie qui se voit prête à faire des concessions pour s'assurer le soutien des paysans dans leur combat contre les socialistes.<sup>36</sup>

Du côté de l'USP, cette alliance avec un partenaire extrêmement puissant va lui permettre de s'intégrer au processus politique et de participer plus efficacement aux décisions économiques futures. En effet, lors de la révision du tarif douanier de 1902, l'USP jouira d'un grand poids. De

---

<sup>32</sup> Ernst Laur, *Politique agraire*, Lausanne, 1919, p. 16

<sup>33</sup> Baumann p. 161

<sup>34</sup> Jost p. 42

<sup>35</sup> Baumann p. 135

<sup>36</sup> Widmer p. 701

plus, cette alliance politique correspond à la lignée économique et à la vision poursuivies par Laur. Se rangeant personnellement sur le plan idéologico-politique à droite, sa place centrale à la direction lui permet de jouer un rôle crucial dans l'orientation que prend l'USP. Ce choix lui assure également le soutien de l'élite agricole.<sup>37</sup> Quant à la base des paysans, si elle finit par accepter ce rapprochement avec la bourgeoisie, ce n'est pas en premier lieu par sympathie, mais plutôt par méfiance envers le mouvement révolutionnaire des ouvriers.<sup>38</sup>

### 3. TARIF DOUANIER GENERAL DE 1902

#### 3.1. Pourquoi un nouveau tarif ?

En tenant principalement compte des besoins de l'exportation de marchandises, la politique douanière suisse reste longtemps libre-échangiste au cours du 19e siècle. Or, en raison du grand changement provoqué par la Grande dépression, l'industrie nationale attend de l'Etat un engagement plus actif pour lui assurer des débouchés. D'ailleurs, entre 1875 et 1890, la plupart des Etats européens va répondre à ce développement en durcissant leur politique douanière. En Suisse, des premières légères élévations de tarifs se font en 1884 et 1887. Lors de la révision totale du tarif douanier en 1891, la Confédération s'engage pour la première fois de son histoire dans une politique de taxation différentielle. Elle élabore un tarif de combat grâce auquel elle espère avoir un instrument pour négocier un meilleur accès aux marchés extérieurs. Cependant, on peut dire que même après la révision de 1891, les tarifs suisses restent nettement plus bas que ceux des autres pays de l'Europe occidentale<sup>39</sup>.

Plusieurs raisons poussent le Conseil fédéral en 1899 à préparer une nouvelle révision. Premièrement, les accords commerciaux avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne et la Norvège sont sur le point d'expirer, soit en décembre 1902. En vue des négociations futures, la Suisse veut disposer d'un nouveau tarif général qui tienne compte des changements économiques depuis 1891, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. De plus, le classement de l'ancien tarif général s'est avéré insuffisant. Une meilleure subdivision des produits devrait permettre une taxation plus correcte. Ainsi, le tarif de 1902 comporte finalement 1113 positions, soit plus que le double de l'ancien tarif (1891 : 476 positions)<sup>40</sup>.

La paysannerie n'est longtemps pas parvenue à faire valoir ses revendications en matière de politique douanière. Dès les années 1880, certaines associations paysannes, telles que la société des paysans suisses (GSL) ou l'association agricole suisse (SLV) se sont engagées en faveur d'une politique protectionniste. En 1884, les revendications paysannes sont encore complètement ignorées (si l'on considère uniquement le tarif douanier) et en 1887, des premières réserves sur des positions agricoles sont introduites, mais elle vont être largement sacrifiées lors des négociations pour le tarif d'usage. Finalement, en 1891, quelques tarifs plus hauts sont accordés sur certaines positions agricoles. Ceux-ci vont cependant à nouveau être baissés lors des négociations avec les autres pays. On peut donc dire que l'engagement des associations paysannes en matière de tarif douanier est plus ou moins vain jusqu'en 1902 et que leurs revendications ne sont pas prises en compte, malgré le fait que leur secteur se trouve en crise. Pour cela il y a deux raisons dont nous avons déjà parlé auparavant : d'une part, il manque jusqu'en 1897 une organisation faîtière qui représente officiellement toute la paysannerie. L'éparpillement organisationnel du secteur est alors un facteur de ce manque d'influence politique. D'autre part, il y a de grandes divergences au sein de la paysannerie. En effet, le type de politique douanière souhaité diffère selon l'activité agricole exercée<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> Guex p. 39

<sup>38</sup> Moser p. 51

<sup>39</sup> von Steiger p. 24 (tableau)

<sup>40</sup> Ibid p. 69

<sup>41</sup> Baumann p. 70

### 3.2. élaboration du tarif et revendications de l'USP

Pour l'USP, la question du tarif douanier au tournant du siècle est doublement importante. Premièrement, il faut que l'Union prouve qu'elle peut unir les intérêts divergents au sein de la paysannerie. Deuxièmement, l'USP veut s'établir à cette occasion au niveau national comme force politique égale à l'USCI et à l'USAM. La révision du tarif est donc le premier véritable banc d'essai de l'USP et Laur ayant opté, comme nous l'avons vu, dès le début, pour une politique de prix, ne manque pas de souligner l'importance cruciale de ce nouveau tarif pour la paysannerie.

En vue d'une révision du tarif douanier général de 1891, le conseil fédéral propose en 1899 aux trois grandes unions économiques suisses (USCI, USAM, USP) de faire une enquête qui déterminera des propositions concernant les changements des tarifs.

Etant donné le problème que les intérêts divergent selon les branches agricoles, il s'agit pour l'USP de trouver des propositions qui ne provoquent pas de rupture à l'intérieur même de la paysannerie. Quatre commissions spéciales dont font partie des représentants de différentes branches agricoles sont créées pour élaborer, sous l'égide de Laur, l'enquête de l'USP. Leurs revendications ne suivront pas uniquement une conception économique précise, mais varieront selon les besoins en tenant compte, si nécessaire, d'intérêts propres à quelques branches spécifiques pour des raisons politiques.

Trois types de revendications sont finalement proposés<sup>42</sup>:

1. Un tarif de protection est demandé sur le **bétail**, la **viande** et le **vin**. Comme nous l'avons vu, la production laitière est devenue la branche principale au sein de l'agriculture suisse à cause de la crise agraire. En visant une diversification de la production, l'USP veut promouvoir le développement de l'élevage de bétail pour l'engraissement (tarifs d'éducation). Pour atteindre ce but, des tarifs de protection sont revendiqués sur les bovins, les porcs, les volailles, etc.. Ceci devrait augmenter les prix et accroître la rentabilité des paysans. Comme la plupart des paysans exerce une activité agricole diversifiée, c'est-à-dire qu'ils sont souvent producteurs de lait en même temps qu'éleveur de bétail pour l'engraissement, l'USP argumente que cette mesure profitera à la plus grande partie de l'agriculture suisse. Elle écrit en conséquent clairement dans l'enquête qu'elle envoie au Conseil fédéral : « De tous les tarifs de protection que l'agriculture revendique, ceux sur le bétail à l'engrais et sur la viande sont de loin les plus importants. »<sup>43</sup>

Un tarif sur le **vin** devrait protéger les viticulteurs des importations de la France et de l'Italie. Cette revendication semble bien être incluse dans le programme de l'USP pour des motivations politiques. En effet, une telle concession aux viticulteurs valaisans et vaudois devrait assurer le support de la section romande au programme.

2. Sur certaines positions agricoles, l'USP renonce complètement à des douanes. Environ 25% de la production laitière suisse est exportée. Les paysans ont donc besoin de conditions favorables d'exportation pour ces produits et c'est ce qu'ils veulent atteindre en approuvant de manière générale une politique douanière de combat. Or, l'importation de **lait** étranger n'étant pas un véritable problème, un tarif sur le lait ne répond pas aux besoins des paysans<sup>44</sup>. En conséquent, l'USP renonce complètement à une taxation du lait étranger. La paysannerie essaiera par d'autres moyens (tels que création de coopératives laitière) de provoquer une augmentation de prix dans ce domaine.

Si l'on prend en considération le fait que la baisse des prix des céréales, causée par les importations de plus en plus bon marché, est un élément important de la crise agricole, il est surprenant de constater que l'USP renonce à revendiquer un tarif sur les **céréales**. C'est aussi la décision qui provoque la plus forte réaction parmi les paysans. Cependant, en 1900, la crise a

---

<sup>42</sup> Müller p. 135 pour les revendications de l'USP et von Steiger p. 34 (tableau)

<sup>43</sup> von Steiger p. 35

<sup>44</sup> Ibid

déjà fortement changé la structure de l'agriculture et la production de blé a beaucoup baissé. Alors que la production moyenne par an de céréales suisses était encore de 1'952'000q dans la période de 1876 à 1888, elle n'atteint plus que 1'103'000q entre 1891 et 1900<sup>45</sup>. Au tournant du siècle, la majorité des paysans ne produit déjà plus de céréales pour le marché, mais encore juste assez pour leur propre consommation. Néanmoins, il reste quand même un groupe d'environ 21'000 paysans, pour la plupart des petit paysans, qui sont intéressés à des prix élevés. Mais cette minorité, bien que deux fois aussi importante (en personnes concernées) que les viticulteurs, ne constitue pas une unité régionale et ne parvient pas à s'organiser<sup>46</sup>. Cependant, la raison décisive pour laquelle l'USP ne touche pas au tarif de céréales est sans doute de nature politique : en prévoyant un référendum, elle ne veut pas donner à l'opposition l'argument que le tarif augmenterait le prix du pain. Laur dit à ce propos, lors d'une session du comité exécutif de l'USP au printemps 1900 : « Nous devrions veiller à ce que le fisc ne reçoive pas trop pour qu'il doive déplacer ses revenus de droits de douanes sur des produits que nous produisons en quantité suffisante. Je suis avant tout pour la suppression du tarif de céréales afin que nous puissions dire au peuple que, bien qu'importante pour nous, nous n'avons pas touché à cette position dans le but de ne pas renchérir le pain. »<sup>47</sup> Enfin, l'USP revendique le libre échange pour certaines **matières premières**, telles que l'engrais et le pétrole, dont la paysannerie a besoin.

3. Sur certaines positions, l'USP propose une réduction des tarifs dont elle veut au moins éviter une augmentation. L'équipement agricole entre dans cette catégorie, soit les **outils**, comme p. ex. les faux, et les **machines** agricoles. Ces revendications sont les moins faciles à imposer parce qu'elles vont à l'encontre des intérêts des fabricants nationaux de ces produits.

En regardant les propositions de l'USP en général, on voit bien que selon les besoins économiques ou politiques, le rôle des tarifs change. Néanmoins, les revendications de l'USP peuvent être qualifiées, et sont perçues, globalement comme protectionnistes<sup>48</sup>.

Les divergences qui sont apparues au sein de l'USP n'ont rien d'exceptionnel puisque on les retrouve également au sein des deux autres grandes organisations économiques du pays. L'Union suisse des arts et des métiers s'engage en général pour un renforcement de la politique de combat. Elle explique dans son enquête que ses membres travaillent surtout pour le marché intérieur et que le libre échange, longtemps pratiqué, ne leur a pas permis de se développer. Par conséquent, l'*USAM* revendique une augmentation des tarifs, sauf sur les produits qui sont importés pour un traitement ultérieur<sup>49</sup>. Il faut cependant noter qu'au sein de l'*USAM* majoritairement protectionniste se trouve une minorité importante libre-échangiste où se regroupent p. ex. les tenanciers de restaurants et les boulangers<sup>50</sup>.

Au sein de l'*USCI*, un changement s'effectue dès les années 1890. L'exportation de capital devient de plus en plus importante et ces milieux gagnent du poids dans l'union. Or, ceux-ci, c'est-à-dire banques, assurances et multinationales industrielles, ont des intérêts légèrement différents que les industries d'exportation classiques du 19e siècle. Pour eux, créer des conditions d'exportation aussi avantageuses que possible au moyen de la politique douanière est toujours important, mais n'est plus la seule préoccupation. Pour développer la place financière suisse, d'autres facteurs jouent un rôle important, tels que la stabilité sociale et politique du pays. Ce déplacement de priorité est crucial pour comprendre pourquoi l'*USCI* acceptera finalement les revendications protectionnistes de l'USP malgré le fait qu'elles nuisent clairement à certains de ses secteurs. En effet, pour des

---

<sup>45</sup> von Steiger p. 35

<sup>46</sup> Baumann p. 148

<sup>47</sup> Traduction d'une citation tirée de Baumann p. 149

<sup>48</sup> Baumann p. 147

<sup>49</sup> Müller p. 140

<sup>50</sup> Baumann p. 72

branches qui dépendent de l'exportation des produits de grande qualité (horlogerie, broderie, etc.), les salaires représentent les frais principaux de production et ceux-ci tendent à augmenter en raison des tarifs protectionniste agricoles. Une élévation des salaires entraîne une augmentation du prix du produit et nuit à sa compétitivité. Pour cette raison, toutes ces entreprises défendent le libre échange. Par contre, il existe aussi des secteurs représentés dans l'USCI qui doivent être préservés par une politique protectionniste, comme l'industrie mécanisée du coton et la métallurgie<sup>51</sup>.

Après avoir étudié les enquêtes des trois organisations, le Conseil fédéral publie le 12 février 1902 son projet. La version proposée ne satisfait pas l'USP. L'Union parle d'un tarif de protection en première ligne pour l'artisanat et l'industrie. Or, par la suite, lors du traitement du tarif dans les deux chambres, beaucoup de positions agricoles sont encore changées en faveur de l'USP. Le tarif général qui est accepté par les deux chambres les 9 et 10 octobre se révèle finalement assez favorable pour la paysannerie et l'USP lui assure qu'elle contient des mesures capables d'améliorer la condition des paysans<sup>52</sup>.

On peut se demander pourquoi les deux chambres ont été prêtes à accepter les revendications de l'USP. Une explication est certainement l'engagement effectif de l'USP. Elle a su se présenter en tant que représentante d'une paysannerie unie et a effectué un bon « lobbying » au parlement. Ainsi, dans la commission du tarif douanier du Conseil national, par exemple, un tiers des membres étaient des représentants de l'agriculture. De plus, l'USP a su appuyer ses revendications avec l'organisation d'un nombre impressionnant de manifestations et réunions paysannes pendant les sessions du Conseil national, la plus grande d'entre elles rassemblant 4'000 personnes à Brougg<sup>53</sup>. Cette démonstration de force de l'USP, les changements récents au sein de l'USCI, le souci de stabilité politique et sociale de ces derniers et les éléments liés à l'endettement peuvent sans doute être considérés comme les raisons principales qui ont poussé les milieux au pouvoir à faire des concessions en matière d'agriculture. Selon Sébastien Guex, on peut illustrer ce développement en disant que les fiançailles entre le bloc bourgeois et les représentants des intérêts paysans se font durant l'élaboration du tarif de 1902. On pourrait compléter l'image en disant que le mariage aura finalement lieu après la campagne du référendum.

### **3.3. référendum de 1903 et rupture de la paysannerie avec le mouvement ouvrier**

Dès l'acceptation du tarif par les deux chambres, une *Ligue contre le tarif douanier* est créée. Parmi les 187 associations qui en font partie, les plus importantes sont la société des consommateurs suisses et le parti socialiste suisse, deux associations qui ont été exclues du processus d'élaboration du tarif. Entre autres, on trouve, dans la ligue, des organisations libre-échangistes, la société des hôteliers et la société des bouchers. La plupart de ces associations faisaient déjà partie d'une *Ligue contre le renchérissement de la vie* qui avait combattu le tarif douanier de 1891. La Ligue créée en 1902 réussit très vite à rassembler les 30'000 signatures nécessaires pour lancer le référendum. Elle en remet finalement 110'000 à la chancellerie fédérale<sup>54</sup>. C'est alors le début d'une campagne qui oppose l'USP et la gauche comme principaux adversaires.

L'opposition au tarif avance deux arguments principaux contre la nouvelle révision; le renchérissement du coût de la vie et les répressions à craindre de l'étranger. Pendant la campagne, l'opposition attaque surtout les positions agricoles et va d'ailleurs donner au tarif le surnom de « Lex Laur ». En ce qui concerne le renchérissement des aliments, il faut dire que pour la majorité de la population ceux-ci représentent à l'époque une très grande partie du budget du ménage (aliments et loyer peuvent monter jusqu'à 70%<sup>55</sup>). Il est donc évident que la moindre augmentation dans ce domaine pèse lourd. Par conséquent, les associations de consommateurs combattent des tarifs qui ont pour but une augmentation du prix de certains aliments. Par ailleurs, la Ligue essaie de

---

<sup>51</sup> Humair p. 37

<sup>52</sup> Baumann p. 150/51

<sup>53</sup> Baumann p. 150

<sup>54</sup> von Steiger p. 86

<sup>55</sup> Gruner p. 1405

convaincre les petits paysans que les tarifs envisagés ne profitent qu'aux grands propriétaires et ne résolvent aucun de leurs problèmes, dont surtout pas le plus important, celui de l'endettement. Se trouvant au centre des attaques de l'opposition, l'USP réagit par un déploiement de matériel impressionnant ; elle met en circulation 205'000 brochures, 18'000 affiches, 405'000 pamphlets<sup>56</sup>. L'USP y rappelle la modération de ses revendications (renoncement au tarif sur le blé) et les conditions extrêmement difficiles de la paysannerie pendant la crise. Le rejet de ce tarif serait non seulement une catastrophe pour la paysannerie, mais aussi pour le pays tout entier, étant donné que la paysannerie est un havre de paix pour la nation et un rempart contre l'internationalisme et la révolution. De plus, pour ne pas perdre le soutien des petits paysans, l'USP tient un discours unificateur et construit l'image d'un ennemi commun imprégné de valeurs étrangères : les consommateurs et les socialistes en ville qui refusent aux paysans ce qu'ils méritent depuis longtemps. L'idéologie de Laur ressort fortement de la propagande et on y retrouve les éléments dont nous avons parlé plus tôt (voir en tant qu'exemple l'annexe 6.2).

Le référendum a finalement lieu le 15 mars 1903 et la votation atteint une participation très élevée de 72,6%. Une majorité de 60% accepte le tarif (332'001 oui contre 225'123 non). Les résultats des différents cantons sont révélateurs des intérêts régionaux divergents qui existent dans le pays. Huit cantons rejettent le tarif. Ce sont Uri, Glaris, Bâle-Ville, Appenzell Rhodé-Intérieur, St-Gall, Tessin, Neuchâtel (90,4% non), Genève (93,3% non). Les cantons avec une grande industrie d'exportation, Genève et Neuchâtel (montres), St-Gall (broderie), Bâle (soie: rubans), Glaris (textile) n'acceptent pas le nouveau tarif. Il est plus difficile d'expliquer le non d'Uri, d'Appenzell R. I et du Tessin. Par ailleurs, on peut remarquer que les cantons Vaud et Valais changent de camps. Contrairement à 1891, ils disent clairement oui (VD : 67%, VS : 63%) au tarif douanier en 1902. L'introduction d'un tarif protectionniste sur le vin dans le nouveau tarif explique en grande partie l'acceptation des deux cantons<sup>57</sup>.

Avant 1902, les options politiques de la paysannerie sont ouvertes. Baumann dit à ce propos : «Die grossen sozialen und politischen Blöcke waren noch nicht fest geformt und die gegenseitigen Anziehungs- und Abstossungskräfte noch nicht klar ausgelotet.»<sup>58</sup> En effet, le ralliement au bloc bourgeois n'est pas évident et d'autres directions auraient été imaginables. L'adoption d'une politique contre l'endettement, par exemple, aurait, comme nous l'avons vu plus haut, plutôt rapproché la paysannerie de la gauche. De plus, d'un point de vue social ou idéologique, il existait quelques points communs favorisant une alliance entre ces deux groupes. Ainsi, Johann Jenny, conseiller national et président de la société des coopératives, recommandait en 1896 aux paysans, eux mêmes « ouvriers et seulement d'une partie infiniment petite des capitalistes » de ne pas être malveillant envers le mouvement ouvrier. En effet, comme nous l'avons signalé brièvement auparavant, il existait quelques organisations qui unissaient ouvriers et paysans en évoquant l'alliance des petits contre les grands et puissants. Par exemple, l'alliance paysanne et ouvrière de Bâle campagne (BAB-BL) ou l'association suisse des coopératives qui regroupait, surtout autour de questions d'impôts, des coopératives de consommateurs et de paysans<sup>59</sup>.

La politique de prix adoptée dès le début par l'USP ne pouvait cependant qu'aboutir à une rupture entre socialistes et paysans. On peut encore mentionner une tentative d'empêcher une telle rupture., Contrairement à 1891, Herman Greulich et la société du Grütli ne participent pas à la Ligue qui initie le référendum, car ils craignent d'agrandir le fossé entre les deux groupes sociaux opposés. Or, ceci ne peut empêcher la rupture des derniers liens qui unissent la gauche et la paysannerie lors de la question du tarif douanier de 1902.<sup>60</sup>

---

<sup>56</sup> Baumann p. 152

<sup>57</sup> Müller p. 280 (tableau) pour les chiffres et partie sur la votation.

<sup>58</sup> Baumann p. 73

<sup>59</sup> Gruner p. 1393

<sup>60</sup> Baumann p. 144/187

## 4. CONCLUSION

Au cours de notre séminaire nous avons vu que la paysannerie suisse subit, pendant le dernier quart du 19e siècle, une crise qui change fortement sa forme. Touchée par les conséquences de la mauvaise conjoncture, la paysannerie commence alors à s'organiser. L'orientation politique que prendra le mouvement paysan n'est à ce moment pas encore déterminée. Par contre, il est évident qu'une paysannerie bien organisée et unie représenterait une puissance politique dont il faudrait tenir compte. L'USP réussit ce défi et parvient à s'établir comme représentante et mobilisatrice potentielle de la paysannerie. Dominée par des représentants de l'élite du secteur primaire, l'USP adopte une politique qui mène à une nouvelle configuration du paysage politique suisse. Par l'adoption d'une politique de prix et un discours antisocialiste, l'USP conduit la paysannerie dans une alliance avec le bloc bourgeois et provoque, en même temps, une rupture avec le mouvement ouvrier. Cette configuration politique, qui sera de longue durée, est consolidée lors de la question du tarif douanier de 1902 et représente un tournant dans la politique intérieure suisse. Au sein de cette alliance s'effectue le marchandage suivant: intégration de l'USP aux processus de décision contre garantie de stabilité politique pour le bloc bourgeois. Le fait que Laur fera partie des commissions pour négocier le tarif d'usage avec l'Italie montre bien que l'alliance entre ces deux groupes a été réalisée. L'USP participe désormais aux décisions et influence à plusieurs niveaux une bonne partie du 20e siècle suisse. Par exemple, on peut évoquer sur le plan idéologique la création du mythe d'une suisse rurale.

Mais si l'USP sort comme force établie de la période que nous avons étudiée, a-t-elle pu sauver la paysannerie? Si l'on regarde la chute continue de la population paysanne, il faut répondre clairement non à cette question. Des changements structuraux ont eu pour conséquence le fait que le secteur primaire, qui était encore de loin le plus important au début du 19e siècle, a vu diminuer sans cesse ses effectifs, si bien que finalement, en 1990, le pourcentage de la population paysanne ne représente plus que 4% (268'000 personnes) du total des personnes actives en Suisse<sup>61</sup>. L'USP n'a donc pas pu empêcher ce recul que l'on observe d'ailleurs dans toute l'Europe. Mais, la crise agraire a déclenché au niveau politique une évolution au cours de laquelle l'USP, en agissant au nom de la paysannerie suisse, obtient un poids qu'aucune association paysanne n'avait jamais eu auparavant. De plus, grâce à son alliance avec celui-ci, elle préserve la prédominance du bloc bourgeois dont elle fait désormais partie.

---

<sup>61</sup> chiffres élaborés par la division de la statistique de l'USP, Brougg, 2000/01



## 5. Bibliographie

### Ouvrages généraux

BAUMANN Werner, *Bauernstand und Bürgerblock : Ernst Laur und der Schweizerische Bauernverband*, Orell Füssli Verlag, Zurich, 1993

BERGIER J.-F., *Histoire économique de la Suisse*, Payot, Lausanne, 1984

BRUGGER Hans, *Statistisches Handbuch der schweizerischen Landwirtschaft*, Bern, 1968

BRUGGER Hans, *Die schweizerische Landwirtschaft 1850-1914*, Frauenfeld, 1978

DEROBERT Eugène, *La politique douanière de la Confédération suisse : étude sur la politique douanière suisse, depuis la constitution de l'Etat fédéral jusqu'à nos jours et exposé du problème douanier actuel*, Genève, 1926

GUEX Sébastien, « Union Suisse des Paysans et bloc bourgeois 1897-1918 », dans *Les Annuelles*, no 6, 1995

GRUNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880 – 1914*, Chronos Verlag, Zurich, 1988, volume 2/2

HAHN André, *Les régimes douaniers spéciaux du point de vue de l'économie suisse*, Neuchâtel, 1949

HUMAIR Cédric, « Entre adaptation et résistance à l'évolution commerciale: lutte à propos de la politique douanière suisse durant le XIXe siècle » in JOST Hans-Ulrich, *Les relations internationales et la Suisse*, éditions Antipodes, Lausanne, 1998

JOST Hans-Ulrich, *Les avant-gardes réactionnaires : la naissance de la nouvelle droite en Suisse 1890-1914*, Editions d'en bas, 1992

MOSER Peter, *Der Stand der Bauern : bäuerliche Politik, Wirtschaft und Kultur gestern und heute*, Huber Verlag, Frauenfeld, 1994

MÜLLER Renate, *Volk, Parlament und Schweizerische Zollpolitik um 1900*, Fritz Marti AG, Bern, 1966

NEUHAUS Jean, *Die Entwicklung der bundesstaatlichen Agrarpolitik seit 1848*, Buckdruckerei Turbenthal, 1948

NOGARO B./ MOYE M., *Les régimes douaniers*, Paris, 1910

RUFFIEUX Roland, « La Suisse des Radicaux » in *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Payot, Lausanne, 1982

SIMMLER Hans, *Bauer und Arbeiter in der Schweiz*, Verlag P. G. Keller, Winterthur, 1966

STEIGER Kurt von, *Die Schweizerische Zollpolitik von 1900 bis 1930*, Berne, 1933

VOGEL R.M.W., *Les conditions de la politique commerciale de la Suisse*, Ganguin et Laubscher, Montreux, 1966

### Sources

CLERGET Pierre, « La politique douanière de la Suisse et les nouveaux tarifs de 1902 », dans *Revue économique internationale*, vol 3, no 4, Bruxelles, 1904

LAUR Ernst, *Le paysan suisse, sa patrie et son œuvre : conditions et évolution de l'agriculture suisse au 20<sup>ème</sup> siècle*, USP, Brougg, 1939

« L'influence du nouveau tarif douanier sur les conditions d'existences de la population en Suisse », dans *Publication du Secrétariat Suisse des Paysans*, no 35, Berne, 1909

MARTINET Gustave, *Situation de l'agriculture et de la viticulture*, Payot, Lausanne, 1901

## 6. ANNEXES

### 6.1. Propagande de l'USP

En tant qu'exemple: traduction d'un article apparu dans *Schweizerische Bauernzeitung*, no 3, 1903 (tiré de Baumann p. 161)

« Aux urnes !

Sortez de vos maisons et de vos fermes ! Que personne ne manque ! »

Le 15 mars il y aura 250 ans que les paysans se sont révoltés à cause de leur situation désespérée et qu'ils ont marché, les armes en main, contre la ville de Lucerne. C'était là le début de la tragique guerre des paysans.

Comment le peuple suisse pourrait-il commémorer cet anniversaire de manière plus digne qu'en faisant triompher une œuvre qui se base sur l'égalité de toutes les couches de la population.

Les paysans ont été pendant des siècles le soutien le plus fort de l'indépendance politique de notre peuple, ils seront également au front le 15 mars pour défendre l'autonomie économique de notre pays.

L'heure n'est pas encore venue où la sociodémocratie internationale et les étrangers organisés dans des sociétés de consommateurs urbains peuvent dicter au peuple suisse leurs lois. Et que l'esprit étranger, l'être non suisse (unschweizerisch) ose seulement provoquer : Peuple suisse, nous sommes présents, nous les paysans, à mille à dix mille, et nous allons les accabler, tous ceux qui veulent brader ta prospérité et ton autonomie économique pour un plat de lentilles.

Qu'aucun infidèle ne se trouve dans nos rangs, et que lorsqu'un paysan va à l'urne qu'il écrive sur son bulletin de vote, avec joie et enthousiasme, un puissant « **Oui !** ».